

L'Echo

Hordinois



Commémoration de l'Appel du 18 juin

A l'occasion du 82^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940, la population est invitée à se rassembler au Monument aux morts le

Samedi 18 juin à 11h

Une gerbe y sera déposée.

Vin d'honneur salle des Associations



Fleurissement du village

En mai vous vous êtes inscrit(e)s pour l'obtention d'une jardinière fleurie offerte par la Municipalité.

Afin d'en bénéficier merci de vous présenter muni(e) d'une pièce d'identité au **Château Fleuri**

du 10 juin 2022 au 17 juin 2022 sauf le lundi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Pour une bonne organisation veuillez respecter les jours et heures de distribution.



Fête de la Musique - Harmonie d'Hordain

A l'occasion de la Fête de la musique, **l'harmonie organisera des aubades le samedi 25 juin à partir de 18H.**

Lieux des aubades :

- Rue du marais
- Place du 19 mars
- 2 points au Sentier de bouchain (à la sortie vers bouchain et au centre du Sentier)
- Rue de l'égalité (avant le stop de la nationale)
- Impasse Michelet





Mr le Maire d'Hordain et
son Conseil municipal accueillent

SLOANE EMILE & IMAGE

Le Samedi
29 octobre 2022
pour les

Salle des fêtes
Nelson Mandela

100 ans de
L'HARMONIE
D'HORDAIN

18H

Tarif 20€

Concert de
l'harmonie
en 1^{ère} partie
avec Maxence



Billetterie les vendredis de 18h à 19h30 à partir du 10 juin
au centre associatif Jean Dupas

Renseignements : 06.80.90.98.21 ou 06.71.72.33.30

I.P.N.S

INSCRIPTIONS



Les majorettes d'Hordain recrutent pour la saison 2023, grandes et petites (dès 4ans).

Si tu désires nous rejoindre, nous te donnons rdv au complexe H. Barbusse, chaque dimanche de juin à 14h.



Renseignements sur place

LA PETANQUE
HORDINOISE



CONCOURS

au boulodrome
Avenue de la Libération à HORDAIN

SAMEDI
11 JUIN 2022

Inscriptions à partir de 14h

Jet du but : 15h

Mise 5€ par joueur

Concours en doublettes formées

Primes et lots



Venez Nombreux

IPNS



Déjection canine
interdite

Les déjections canines
sont une menace pour la sécurité de
vos enfants et dégradent les espaces
verts de la commune.

S'il vous plait,
Procédez à leur ramassage systématique.

Qu'est-ce qu'un animal en état de divagation ? (ou animal errant)

Ce que dit la loi

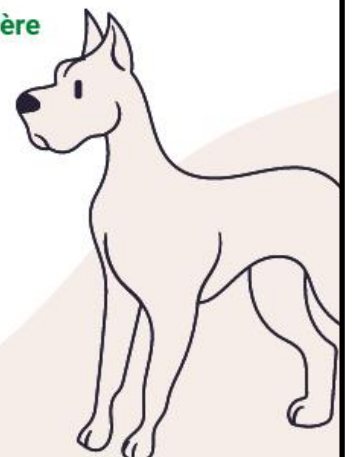
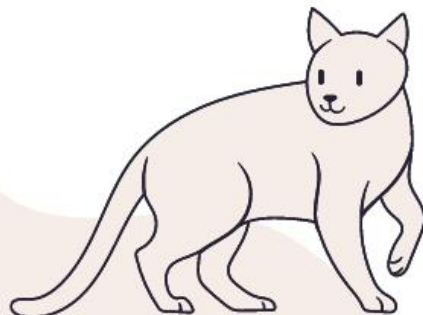
C'est l'article [L211-23 du code rural](#) qui définit l'état de divagation :

Pour les chiens : Il s'agit d'un chien livré à lui même qui est **hors de portée de voix** de son maitre, ou de la personne qui en a la garde. Ou qui se trouve à **plus de 100 mètres** de de la personne qui en est responsable.

Pour les chats : Il s'agit d'un chat **NON IDENTIFIE** qui se trouve à **plus de 1000 mètres de son domicile** ou à **plus de 200 mètres d'habitations**.

Pour les autres animaux : sont considérés comme errants les animaux qui ne sont pas sous la garde de quelqu'un à proximité immédiate, ou qui se trouvent sur la voie publique ou sur un terrain appartenant à une tierce personne.

Conséquence : **L'animal en état de divagation peut être saisi et conduit à la fourrière**



La semaine des Rendez-vous de la retraite est, comme chaque année, l'occasion de prendre le temps de s'informer sur ses droits à la retraite.

À tout âge, que l'on soit proche ou non de la retraite, c'est l'opportunité d'échanger gratuitement avec un expert retraite sur sa situation, selon son parcours professionnel et personnel.

C'est aussi le moment pour se familiariser avec les services, les démarches et les outils d'aide à la décision proposés gratuitement par les régimes de retraite Agirc-Arrco et Assurance Retraite.

Du lundi 27 juin au samedi 2 juillet 2022, 40 000 entretiens seront proposés pour apporter des réponses personnalisées aux actifs, par téléphone ou en face-à-face, au sein de l'un des 360 points d'information retraite répartis dans toutes les régions de France métropolitaine et dans 4 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion). Un webinaire et un tchat en ligne complèteront cette offre sur le site rénové www.rdv-retraite.fr, sans oublier un contenu inédit afin de tout comprendre sur l'impact sur la retraite de l'activité professionnelle et des moments importants de la vie : congé parental, expatriation, chômage...

Informations pratiques sur le site des Rendez-vous de la retraite, www.rdv-retraite.fr :

- Ouverture du site, avec la prise de rendez-vous, l'inscription au webinaire et au tchat : à compter du mardi 7 juin 2022.
- RDV de la retraite : du lundi 27 juin au samedi 2 juillet 2022.
- Webinaire sur la préparation à la retraite : mardi 28 juin, de 14h à 14h45.
- Tchat en ligne organisé avec le magazine *Notre Temps* : jeudi 30 juin, de 10h30 à 11h30.

Parce que les actifs souhaitent aujourd'hui pouvoir accéder facilement à l'ensemble de leurs droits retraite, base et complémentaire, l'Assurance retraite et l'Agirc-Arrco agissent ensemble pour vous simplifier la vie.

Avec la participation des groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO • LOURMEL • PRO BTP) • APICIL • BTPR • CRC • CGRR • IRCEM • IRCOM • KLESIA • MALAKOFF HUMANIS

• **Bienvenue à**

- MARCHAND Haley,
née le 21 mai 2022 à Valenciennes



• **Nos condoléances
aux familles et amis de**

- CARTIGNIES née VASSEUR Jeanne,
décédée le 02 mai 2022 à Cambrai



Horaires d'ouverture
du Centre Administratif

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mardi : 8h-12h / 13h30-17h30
Mercredi : 8h-12h / 13h30-17h30
Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

☎ 03.27.21.72.72
mairie.hordain@orange.fr
<https://hordain.fr>